

Colloque de clôture du projet Adoprivacy. Les adolescents face aux enjeux de la *privacy*. Stratégies adolescentes, innovations pédagogiques, perspectives de régulation. » Les 11 et 12 décembre 2023 – MSH Paris Nord

Lundi 11 décembre 9H-17H15

9h - 9h30 : Accueil

9h30-9h45 : Introduction par **Eric Delemar, défenseur des enfants**

9h45-10h : Intervention de **Francesca Musiani**, (Centre Internet et Société)

Matinée «Les jeunes et la *privacy* : stratégies adolescentes et inégalités numériques»

10h-11h30 : Table ronde n°1 «**L'intensité du travail émotionnel des adolescents pour protéger leur vie privée**»

Adoprivacy a permis de montrer que les adolescents ont une conception souple et circonstancielle de la vie privée, et développent un arsenal de tactiques pour la protéger, même si inévitablement, du fait de leur hyperconnexion, du grand nombre de comptes que la plupart gèrent, en privé, ou en public, des dévoilements ou des messages indiscrets sont régulièrement publiés. Si ces dévoilements et le risque de cyberharcèlement sont malheureusement bien réels, la focalisation des enseignants et directeurs d'établissement donne le sentiment aux jeunes consultés que la totalité de leur expérience numérique n'est pas prise en compte. Nous mettrons ici en regard les enquêtes réalisées auprès des jeunes et celles auprès des adultes. La mauvaise connaissance par certains adultes des stratégies et questionnements éthiques des jeunes est un des facteurs de la mauvaise réception des formations.

Modération : **Valentine Favel Kapoian** (Inspé Lyon)
Sophie Jehel (CEMTI) : présentation des résultats généraux
Nicole Boubée (LERASS), **Valentyna Dymytrava** (ELICO), **Laurence Leveneur** (IDETCOM): synthèse des résultats sur les jeunes et les entretiens adultes
Yann Bruna (Sophiapol)

11h30-11h45 : Pause

11h45- 13h : Table ronde n°2 «**Agravation des vulnérabilités et des inégalités sociales et de genre par les activités numériques**»

Les enjeux de la protection de la vie privée sur les plateformes numériques sont complexes, ils supposeraient des connaissances juridiques et des habiletés sociales inégalement partagées. Les pratiques numériques révèlent mais aussi aggravent les inégalités sociales et de genre. La situation des filles est paradoxale du fait de l'injonction sociale à l'exposition de soi, et de la virulence des discours discriminatoires qui visent à restreindre la place des femmes à des secteurs subalternes. La mise en œuvre d'une *privacy*, au sens de la protection de sa vie privée et de ses données personnelles, y est particulièrement difficile pour elles. Les apprentissages en matière de *privacy* sont transmis en premier lieu par les parents, soit par leur propres routines de gestion de leurs réseaux (pas seulement numériques) soit par les conseils donnés et discutés avec leurs enfants, comme en témoignent les enfants de parents cadres. Dans les milieux populaires, les compétences des parents sont bien moins affirmées, les adolescents davantage seuls dans leur gestion de la *privacy*, la médiation parentale est parfois étayée par un contrôle délégué à la famille éloignée, ou la fratrie plus âgée, dans une moindre négociation, avec moins de conviction. Certaines difficultés cognitives viennent également redoubler des inégalités sociales. L'école peine à les compenser pour des raisons que les entretiens avec les adultes enseignants et personnels de direction ont mis en évidence.

Modération : **Anne-Cécile Caseau** (INJEP)
Sophie Jehel (CEMTI), **Nicole Boubée** (LERASS), **Valentyna Dymytrava** (ELICO) : présentation des résultats de la recherche Adoprivacy (auprès des jeunes et des adultes) en matière d'inégalités et de vulnérabilités dans la protection de la *privacy* et dans les médiations parentales
Mehdi Arfaoui (CNIL/LINC)
Justine Atlan (e-Enfance) (*sous réserve*)
Margot Deage (LaRAC)

13h-14h : Pause déjeuner

Après-midi «Enjeux et difficultés de l'éducation à la *privacy*»

14h-15h30 : Table ronde n°3 «**La faible prise de conscience des enjeux des stratégies des plateformes numériques et des droits numériques**»

La connaissance des droits et des enjeux des données personnelles sur les plateformes est très inégalement appropriée. Les inégalités sociales, l'âge sont des facteurs discriminants, chez les jeunes. Mais pour les enseignants, les questions sont également particulièrement complexes. Les enseignants ont peu de créneaux prévus pour transmettre ces connaissances, et peu de formation pour les acquérir. L'utilisation croissante de la géolocalisation sociale par les adolescents et leurs parents participe au brouillage des enjeux de surveillance.

La table ronde permettra d'exposer les résultats de l'équipe Adoprivacy et d'ouvrir sur les enjeux des littéracies numériques, c'est à dire la transmission d'un ensemble de compétences numériques, dans leur diversité (littéracie de la *privacy*, littéracie de la surveillance, littéracie de la data) et de tisser des comparaisons européennes.

Modération : **Laurence Leveneur** (IDETCOM)
Florence Thiault (PREFics), **Julien Rossi** (CEMTI)
Valentyna Dymytrava (ELICO), **Nicole Boubée** (LERASS)
Isabelle Feroc Dumez (CLEMI)
Gaël Hénaff (LiRIS)
Carsten Wilhem (CRESAT)

15h30-15h45 : Pause

Comité d'organisation : Andeol Augustyniak, Nicole Boubée, Laurence Calandri, Valentyna Dymytrava, Valentine Favel Kapoian, Agnès Granchet, Sophie Jehel, Laurence Leveneur, Lorena Lisembard, Jean-Marc Meunier, Cécile Perret, Julien Rossi, Florence Thiault

MSH Paris Nord: 20 Av. George Sand, 93210 Saint-Denis

Pré-Programme

15h45-17h15 : Table ronde n°4 «**Les adolescents face aux recours proposés par les plateformes numériques (modération et signalement)**» (traduction en anglais)

Adoprivacy permet de confirmer que les adolescents sont dans leur majorité informés de la possibilité de signaler des contenus qui leur semblent déplacés sur les plateformes qu'ils utilisent. C'est une pratique qui se banalise. Pour autant ils ont une perception plutôt négative de la modération et du traitement de leurs signalement auprès des plateformes. Le DSA répondra-t-il sur ce point à leurs demandes de clarification, de réponse, de pertinence du traitement ? Peut-on concevoir des IA qui pourraient y remédier ?

Modération : **Valérie Inès de la Ville** (CEREGE)
Jean Marc Meunier (Paragraphe), **Sophie Jehel** (CEMTI)
Bérengère Stassin (CREM)
Tijana Milosevic (Anti-Bullying center)

Mardi 12 décembre

9H-17H30

9H - 9H30 : Accueil

Matinée «Perspectives de régulation des plateformes numériques»

9h30-10h45 : Table ronde n°5 «Quelle protection de la vie privée peut-on attendre des dispositifs de protection des données personnelles ?»

La recherche Adoprivacy a montré les grandes difficultés des enseignants pour aborder ces questions en raison de leur complexité et d'une certaine méfiance des adolescents. Elle a montré également un fort scepticisme des adolescents, lorsqu'ils comprennent les enjeux de la protection des données personnelles, face au recueil de leur consentement, et à leur sentiment de bien souvent ne pouvoir s'y dérober. Quelles seraient les voies d'une éducation à la donnée et à la protection des données personnelles qui permettent d'en resituer les enjeux dans la construction de la citoyenneté (numérique) ? La table ronde articulera les points de vue de juristes, d'associations de DPO, d'associations qui donnent aux usagers des plateformes les moyens de prendre conscience de la circulation des données.

Modération : **Valère Ndior** (Lab-LEX)
Julien Rossi (CEMTI)
Ugo Verdi (MICA)
David Bessot (PrivacyTech)
Jessica Pidoux (PersonalData.IO, Univ. de Neuchâtel)
Olivier Coutor (CNIL)

10h45-11h : pause

11h-12h30 : Table ronde n°6 «La protection des mineurs sur les plateformes : les apports de la régulation des plateformes (amélioration de la modération, non profilage des mineurs, explicitation des fonctionnalités et du signalement, contrôle de l'accès aux programmes pornographiques...»)»

Plusieurs textes de loi ont cherché à renforcer la protection des mineurs sur les plateformes numériques, en précisant (notamment) une «majorité numérique» à 15 ans, en renforçant la protection des mineurs vis à vis du profilage publicitaire, en renforçant leurs droits à l'effacement de contenus et de données personnelles, en demandant aux très grandes plateformes d'améliorer la visibilité des dispositifs de signalement, ainsi que leur traitement. Plusieurs dispositions législatives nouvelles ou en préparation pour renforcer la protection des mineurs : contrôle parental, majorité numérique, contrôle de l'accès aux contenus pornographiques, droit à l'image des enfants... Pour une part, l'équipe Adoprivacy considère que ces améliorations juridiques pourraient répondre à un certain nombre de critique formulées par les jeunes sur leur traitement en tant qu'usagers des plateformes. Ces dispositions pourront-elles concrètement permettre aux mineurs une meilleure effectivité de leurs droits ? Les usagers (jeunes et parents) pourront-ils avoir l'assurance que les plateformes peuvent mettre en œuvre ces promesses ?

Modération : **Laurence Calandri** (IDETCOM)
Agnès Granchet (CARISM)
Arnaud Vergnes (Google)
Béatrice Ouevrard (Meta) (sous réserve)
Lucile Petit (ARCOM) (sous réserve)
Prabhat Agarwal (DG Connect, sous réserve)
Sharon Franco (Yubo, sous réserve)
Louis Ehrmann (Tiktok, sous réserve)
Thomas Rohmer (COFRADE) (sous réserve)
Nathalie Brunet (AFCDP) (sous réserve)
Intervenant.e **AFNOR** (sous réserve)

12h30-14h : pause déjeuner

Après-Midi «Renouveler les modalités d'éducation et de formation»

14h-15h30 : Table ronde n°7 «Enseigner avec les microfictions»

Pour échapper au rejet de questions juridiques trop abstraites, le projet Adoprivacy a proposé d'aborder par la fictions et la contextualisation les dilemmes éthiques de la protection de la vie privée sur les plateformes. Le dispositif des microfictions prend la forme de saynètes dialoguées (rédigées par les différents chercheurs), accompagnées de différents éléments permettant de construire un scénario pédagogique enrichi et adapté aux niveaux et aux disciplines scolaires des enseignants. Ce modèle visait, à l'échelle de classes entières, la compréhension des droits numériques, l'appropriation des principes et recours juridiques possibles. Nos observations indiquent d'une part une adéquation forte du dispositif avec les logiques enseignantes et de l'autre une réception très positive par les élèves. Dans toutes les classes, ils sont parvenus à identifier sans difficulté les enjeux portés par les microfictions travaillées. Des échanges nourris entre élèves, prenant appui spontanément sur leurs vécus, ont été constatés sur tous les terrains.

Cette table ronde propose, avec les enseignants partenaires, de revenir à la fois sur les possibilités de «scolarisation» des contenus éthiques et juridiques liés à la protection de la vie privée, et sur l'efficacité pédagogique du dispositif reposant principalement sur la co-présence du contenu éthique tel qu'abordé sous forme de questionnements, du contenu juridique sur leurs droits numériques, et celui sur le fonctionnement des plateformes.

Modération : **Elodie Gautier** (CLEMI sous réserve)
Valentine Favel Kapoian (Inspé Lyon)
Carina Chatain-Marcel (CNIL)
Nathalie Nouailles (CLEMI)
Enseignant.es partenaires : **Emmanuel Maugard, Iris Iriu, Christelle Blot, Stéphanie Tur**

15h45-17h15 : Table ronde n°8 «Les dispositifs de recherche-enquête-crédation dans la littérature numérique»

Au cours du projet Adoprivacy, les jeunes, parfois accompagnés d'intervenants extérieur (journalistes, photographes, artiste-chercheurs...) ont été invités à réaliser eux-mêmes des enquêtes et des productions originales et ainsi poursuivre le processus d'appropriation des enjeux éthiques et juridiques déjà explorés sur les différents terrains. D'un point de vue pédagogique, le dispositif d'enquête a été l'occasion pour les adolescents d'éprouver leur propre connaissance des principes juridiques au contact de situations vécues par d'autres en prenant en compte les significations sociales et les dimensions émotionnelles. En remobilisant ces enquêtes dans leurs productions, ils ont pu se confronter directement aux dispositifs techniques pour mieux tester (voire détourner) leurs modalités d'usage tout en développant des modes d'expérimentation et d'écriture créatifs. De cette façon, ils ont su diriger leur propre curiosité et les paramètres attentionnels sur des caractéristiques spécifiques de la privacy.

Cette table ronde propose de faire état des enquêtes et créations produites par les jeunes, puis de discuter le potentiel d'appropriation des enjeux éthiques et de renforcement de la littérature numérique chez les jeunes en position inédite de "proto-chercheurs- créateurs", dans la perspective des articulations possibles entre les processus d'enquête en SHS et les démarches artistiques.

Modération : **Alexandra Saemmer** (CEMTI)
Lorena Lisembard (CEMTI), **Clémence Foix** (enseignante partenaire), **Martin Pierre** (journaliste, formateur EMI) : présentation des résultats
Aline Caillet (ACTE)
Christine Vidal (Le BAL)

17h15-17h30 : Conclusion et perspectives par **Sophie Jehel** (CEMTI), **Laurence Calandri** (IDETCOM), **Lorena Lisembard** (CEMTI), **Cécile Perret** (CEMTI)

Comité d'organisation : Andeol Augustyniak, Nicole Boubée, Laurence Calandri, Valentyna Dymytra, Valentine Favel-Kapoian, Agnès Granchet, Sophie Jehel, Laurence Leveueur, Lorena Lisembard, Jean-Marc Meunier, Cécile Perret, Julien Rossi, Florence Thiault

MSH Paris Nord: 20 Av. George Sand, 93210 Saint-Denis